



UNIVERSITÉ DE KINTÉLÉ

Plus de cinq milliards FCFA pour le fonctionnement en 2022

En vue de réaliser les activités et les actions contenues dans le plan stratégique de l'Université Denis-Sassou-N'Guesso située à Kintélé, dans la banlieue nord de Brazzaville, le Conseil inaugural de cet Alma-mater a adopté, le 3 août, le budget de fonctionnement exercice 2022 à hauteur de 5 600 000 000 FCFA.

Ce budget intègre, selon le président de cette université, Ange Antoine Abena, neuf activités inscrites dans le plan stratégique 2022-2026, soulignant que pour leur mise en œuvre l'université compte sur la subvention de l'Etat.

Page 5



L'un des bâtiments de l'Université Denis-Sassou-N'Guesso/DR

DÉVELOPPEMENT AGRICOLE

Vers la redynamisation de la filière cacao au Congo



Le ministre de l'Agriculture, Paul Valentin Ngobo, a annoncé hier la volonté du gouvernement de réhabiliter les anciens sites de plantations de cacao afin de redynamiser cette culture par l'organisation des groupements paysans avec l'appui financier de l'État. Cette aide des pouvoirs publics, a précisé le ministre, devrait cibler en amont les besoins spécifiques des pays, notamment dans les zones ou départements abritant des étendues de plantations de cacao.

Page 3

ACTION HUMANITAIRE

La Croix-Rouge congolaise disposée à appuyer l'action du gouvernement

Le président de la Croix-Rouge congolaise, Christian Sédar Ndinga, a exprimé, au cours d'une rencontre avec la ministre des Affaires sociales et de l'Action humanitaire, Irène Mboukou-Kimbatsa, la disponibilité de sa structure d'accompagner le gouver-

nement dans le domaine de l'humanitaire. « Notre plan stratégique de développement précise notre intervention au côté du gouvernement dans la gestion des catastrophes en vue de réduire les risques divers ayant un impact négatif sur les

communautés », a déclaré le président de la Croix-Rouge congolaise qui a par ailleurs réitéré la volonté de cet organisme d'œuvrer dans la préparation de la cartographie des zones à risque au Congo.

Page 5

PORT DE YORO

Les travaux du débarcadère des pêcheurs avancent



L'état d'avancement des travaux du port de Yoro/Adiac

Les travaux de construction du point de débarquement des pêcheurs au port de Yoro, dans le 6^e arrondissement de Brazzaville, ont atteint, d'après le constat fait par le ministre des Transports, Jean-Marc Thystère Tchicaya, un niveau d'exécution de 55%.

Lancé en septembre 2020, le chantier entièrement financé par le royaume du Maroc pour un coût d'environ 2 milliards FCFA est assuré par la société chinoise

Zhengwei technique Congo. Il constitue l'un des principaux points d'entrée des denrées alimentaires et des produits de la pêche à Brazzaville.

Page 3

Éditorial

Brigandage

Page 2

ÉDITORIAL

Brigandage

À quoi cela se résume-t-il ? Nous ne parlons pas de celui entretenu par les gangs de « bébés noirs » qui perturbent le quotidien des habitants des villes et des campagnes congolaises. Pernicieux, ce banditisme-là attend des autorités des solutions alliant recherche de débouchés pour les jeunes désœuvrés qu'il happe et application des mesures de coercition pour les plus irréductibles.

Le brigandage dont il est question ici, est celui qui vise nos écoles et nos universités. Ces établissements de transmission des savoirs sont souvent l'objet de dégradations de la part de personnes mal intentionnées qui agissent crânement. C'est ainsi qu'à l'université Denis-Sassou-N'Guesso de Kintélé, du fait des vols répétés d'équipements, les services de la gendarmerie ont pris le relais d'une société privée dont le contrat de gardiennage venait d'être résilié.

A l'heure où les classes ferment pour les grandes vacances, il serait judicieux que les responsables des administrations décentralisées s'organisent pour protéger les enceintes scolaires et universitaires implantées dans leurs circonscriptions respectives. Cela épargnerait à l'Etat de devoir, à la rentrée prochaine, se plier à déboursier de fortes sommes d'argent pour à nouveau les équiper de ce qui aurait été volé ou simplement vandalisé.

En même temps aussi, une vigilance suivie pourrait être orientée en direction des marchés de fortune, à la surface desquels sont exposés toutes sortes d'objets de provenance douteuse. Il est difficile, cela va sans dire, de toujours les attraper quand ils opèrent, surtout quand on considère d'éventuelles complicités. En revanche, s'ils sont dotés de moyens adéquats et ne se laissent pas tenir par les contrebandiers, les services de sécurité sont en mesure d'assainir nos quartiers en usant de méthodes de collecte des données dont ils maîtrisent fortement le rouage.

Sur l'échelle des antivaleurs tant décriées, le vol et la destruction du patrimoine de l'éducation nationale en font partie et se présentent comme une volonté de nuire qui mérite d'être éradiquée à temps.

Les Dépêches de Brazzaville

PARTENARIAT D'AFFAIRES

Une chambre de commerce Brésil-Congo en perspective

La ministre des Petites et moyennes entreprises, de l'Artisanat et du Secteur informel, Jacqueline Lydia Mikolo, a échangé, le 3 août à Brazzaville, avec une délégation de la chambre de commerce du Brésil qui veut s'implanter au Congo.



La maquette de la maison de l'entreprise où sera logée la chambre de commerce Brésil-Congo

Des pourparlers sont en cours pour la mise en place de la chambre de commerce Brésil-Congo. « Cette chambre de commerce va servir d'interface entre les investisseurs du Brésil et d'ailleurs en leur montrant les multiples opportunités d'affaires en terre congolaise », a expliqué Silvana Saraiva, présidente du groupe brésilien Feafro corporation qui dirige par ailleurs la chambre de commerce du Brésil.

A ce propos, la partie brésilienne a présenté à la ministre des Petites et moyennes entreprises, de l'Artisanat et du

Secteur informel ses priorités dans le cadre de la mise en oeuvre de ladite chambre de commerce. Il s'agira d'intensifier les exportations et les importations des producteurs des deux pays, de développer la filière agricole pour créer des chaînes de valeur de la production, transformation et commercialisation ainsi que le soutien au développement des petites et moyennes entreprises.

Dans la formalisation du partenariat qui va aboutir à la mise en place de la chambre de commerce des deux pays,

le Fonds d'impulsion, de garantie et d'accompagnement des très petites, petites et moyennes entreprises aura un grand rôle à jouer. Sa vocation étant, entre autres, d'appuyer le processus de création d'entreprises, de faciliter l'accès aux financements, de rendre accessible le conseil, l'assistance technique et comptable...

Pour sa part, s'adressant aux partenaires brésiliens, la ministre Jacqueline Lydia Mikolo a souligné que le Congo est une terre d'opportunités. La chambre de commerce Brésil-Congo sera la bienvenue.

Rominique Makaya

LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE

Les Dépêches de Brazzaville sont une publication de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC)
Site Internet : www.brazzaville-adiac.com

DIRECTION

Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse
Secrétariat : Raïssa Angombo

RÉDACTIONS

Directeur des rédactions : Émile Gankama
Assistante : Leslie Kanga
Photothèque : Sandra Ignamout

Secrétaire général des rédactions :

Gerry Gérard Mangondo

Secrétaire des rédactions :

Roger Ngombé, Christian Brice Elion
Rewriting : Arnaud Bienvenu Zodialo, Norbert Biembédi, François Ansi

RÉDACTION DE BRAZZAVILLE

Rédacteur en chef : Guy-Gervais Kitina,
Rédacteurs en chef délégués : Roger Ngombé, Christian Brice Elion
Grand-reporter : Nestor N'Gampoula,
Service Société : Rominique Nerplat Makaya (chef de service) Guillaume Ondzé, Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko
Service Politique : Parfait Wilfried Douniama (chef de service), Jean Jacques Koubemba, Firmin Oyé
Service Économie : Fiacre Kombo (chef de

service), Lopelle Mboussa Gassia, Gloria Imelda Lossedé

Service Afrique/Monde : Yvette Reine Nzaba (cheffe de service), Josiane Mambou Loukoula, Rock Ngassakys

Service Culture et arts : Bruno Okokana (chef de service), Rosalie Bindika, Merveille Jessica Atipo

Service Sport : James Golden Eloué (chef de service), Rude Ngoma

LES DÉPÊCHES DU BASSIN DU CONGO :

Rédacteur en chef délégué : Quentin Loubou
Durlly Emilia Gankama (Cheffe de service)

RÉDACTION DE POINTE-NOIRE

Rédacteur en chef : Faustin Akono
Lucie Prisca Condhet N'Zinga, Hervé Brice Mampouya, Charlem Léa Legnoki, Prosper Mabonzo, Séverin Ibara
Commercial : Mélaine Eta
Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain Bikoumat : Immeuble Les Palmiers (à côté de la Radio-Congo Pointe-Noire).
Tél. (+242) 06 963 31 34

RÉDACTION DE KINSHASA

Directeur de l'Agence : Ange Pongault
Chef d'agence : Nana Londole
Rédacteur en chef : Jules Tambwe ItagaliCoordonnateur : Alain Diasso
Économie : Laurent Essolomwa,
Société : Lucien Dianzenza, Aline Nzuzi
Culture : Nioni Masela
Sports : Martin Enyimo
Comptabilité et administration : Lukombo
Caisse : Blandine Kapinga

Distribution et vente : Jean Lesly Goga
Bureau de Kinshasa : 4, avenue du Port - Immeuble Forescom commune de Kinshasa
Gombé/Kinshasa - RDC - /Tél. (+243) 015 166 200

MAQUETTE

Eudes Banzouzi (Chef de service)

PAO

Cyriaque Brice Zoba (Chef de service)
Mesmin Boussa, Stanislas Okassou,
Jeff Tamaff, Toussaint Edgard Ibara.

INTERNATIONAL

Directrice : Bénédicte de Capèle
Adjoint à la direction : Christian Balende
Rédaction : Camille Delourme, Noël Ndong,
Marie-Alfred Ngoma, Lucien Mpama,
Dani Ndongidi.

ADMINISTRATION ET FINANCES

Directrice : Lydie Pongault
Secrétariat : Armelle Mounzeo
Adjoint à la directrice : Abira Kiobi
Suivi des fournisseurs :
Comptabilisation des ventes, suivi des annonces : Wilson Gakosso
Personnel et paie :
Stocks : Arcade Bikondi
Caisse principale : Sorrelle Oba

PUBLICITÉ ET DIFFUSION

Coordinatrice, Relations publiques : Mildred Moukenga
Chef de service publicité : Rodrigue Ongagna
Assistante commerciale : Hortensia Olabouré

Administration des ventes: Marina Zodialho,
Sylvie Addhas

Commercial Brazzaville :

Erhiade Gankama

Commercial Pointe-Noire :

Mélaine Eta Anto

Chef de service diffusion de Brazzaville :

Guylin Ngossima

Diffusion Brazzaville : Brice Tsébé,
Irin Maouakani, Christian Nzoulani

Diffusion Pointe-Noire : Bob Sorel Moubélé
Ngono /Tél. : (+242) 06 895 06 64

TRAVAUX ET PROJETS

Directeur : Gérard Ebami Sala

INTENDANCE

Coordonnateur général: Rachyd Badila
Coordonnateur adjoint chargé du suivi des services généraux: Jules César Olebi
Chef de section Electricité et froid: Siméon Ntsayoulo
Chef de section Transport: Jean Bruno Ndokagna

DIRECTION TECHNIQUE (INFORMATIQUE ET IMPRIMERIE)

Directeur : Emmanuel Mbengué
Assistante : Dina Dorcas Tsoumou
Directeur adjoint : Guillaume Pigasse
Assistante : Marlaine Angombo
IMPRIMERIE
Gestion des ressources humaines : Martial Mombongo
Chef de service préresse : Eudes Banzouzi
Gestion des stocks : Elvy Bombete
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville -

République du Congo
Tél. : (+242) 05 629 1317
eMail : imp-bc@adiac-congo.com

INFORMATIQUE

Directeur adjoint : Abdoul Kader Kouyate
Narcisse Ofulou Tsamaka (chef de service),
Darel Ongara, Myck Mienet Mehdi, Mbenguet Okandzé

LIBRAIRIE BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Émilie Moundako Éyala (chef de service),
Eustel Chrispain Stevy Oba,
Nely Carole Biantomba, Epiphanie Mozali
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville - République du Congo

GALERIE CONGO BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Chef de service : Maurin Jonathan Mobassi.
Astrid Balimba, Magloire Nzoni B.

ADIAC

Agence d'Information d'Afrique centrale
www.lesdepêchesdebrazzaville.com
Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville, République du Congo
Tél.: (+242) 06 895 06 64
Email : regie@lesdepêchesdebrazzaville.fr
Président : Jean-Paul Pigasse
Directrice générale : Bénédicte de Capèle
Secrétaire général : Ange Pongault

PORT DE YORO

Les travaux du débarcadère des pêcheurs réalisés à plus de 55%

La construction du point de débarquement des pêcheurs au port de Yoro, dans le sixième arrondissement de Brazzaville, se poursuit avec les travaux de finition. De passage au port, ce 3 août, le nouveau ministre des Transports, Jean-Marc Thystère Tchicaya, s'est félicité des progrès vers la modernisation des infrastructures portuaires.

Lancé début septembre 2020, le chantier de modernisation du port des pêcheurs, exécuté par la société Zhengwei technique Congo, a atteint la phase de gros œuvres. Ingénieur en BTP au bureau d'étude marocain Techniprojet, Wilfried Nkiémi assure la supervision des travaux du port de Yoro. Sauf imprévu, a-t-il dit, l'ouvrage devra être livré entre fin novembre et début décembre de cette année.

« En ce moment, nous sommes autour de 55% du niveau d'exécution des travaux. Les gros œuvres sont déjà réalisés, de même que le quai et son système de protection. Il ne reste pour l'instant que les seconds œuvres comme la peinture, l'aménagement intérieur, l'installation électrique et d'autres accessoires », a indiqué le superviseur Wilfried Nkiémi.

Il faut savoir que l'avancement du chantier dépend également de la procédure d'expropriation qui n'est pas tota-



lement réglée par les autorités de tutelle. En effet, une partie des occupants du site n'a pas encore perçu les indemnités prévues à cet effet.

Le port de Yoro constitue l'un des principaux points d'entrée des denrées alimentaires de

Le ministre Jean-Marc Thystère Tchicaya, entouré des collaborateurs et des techniciens Adiac

Brazzaville et des produits de la pêche. Avec l'aménagement d'une flotte de pêche, cinq cents pêcheurs, deux cents pirogues sédentaires et trois cents joueurs de pêche pourront accéder au port de Yoro. Ces travaux sont entièrement

financés par le royaume du Maroc à hauteur de trente millions de dirhams, soit environ deux milliards francs CFA. L'ouvrage comporte des zones d'activités, de commercialisation et de transformation des produits de la pêche, des lo-

caux administratifs et sociaux. Il y a aussi cent cinquante magasins des pêcheurs ; un local de matériel de pêche et deux ateliers de mécanique et de réparations de pirogues. Quant au point de commercialisation, seront construits une halle aux poissons ; une chambre froide ; une fabrique de glace ; un marché de vente au détail, des espaces socio-collectifs, etc.

Lors de sa visite des installations du port autonome de Brazzaville et le port secondaire de Yoro, le ministre des Transports, de l'Aviation civile et de la Marine marchande, Jean-Marc Thystère Tchicaya, a insisté sur la valorisation des installations portuaires. « Nous sommes sur un ouvrage qui va contribuer à la diversification de l'économie nationale. Il faut continuer à développer toute cette zone portuaire, mais en respectant les règles et lois de la République. C'est le plus important », a-t-il insisté.

Fiacre Kombo

BCBTP

Le plan d'apurement des arriérés de salaires à l'étude

Le directeur général du Bureau de contrôle de bâtiment et travaux publics (BCBTP), Pierre Nkoua, a convoqué le 3 juillet à Brazzaville une assemblée générale des travailleurs en vue de trouver la solution à la crise qui mine la structure depuis des mois.

Deux points étaient à l'ordre du jour de la réunion convoquée à la suite des orientations du ministre de l'Aménagement du territoire, des Infrastructures et de l'Entretien routier, Jean Jacques Bouya. Les échanges ont porté, entre autres, sur les modalités d'apurement des 19 mois d'arriérés de salaires des agents du BCBTP. Pierre Nkoua et ses administrés ont aussi échangé sur les stratégies à mettre en place pour amorcer le paiement des primes de chantier ; les indemnités de départ à la retraite ainsi que le financement des cotisations sociales à la Caisse nationale sécurité sociale. « Conformément à la feuille de route prescrite par le ministre de l'Aménagement du territoire, le dialogue social occupe une place de choix. C'est dans ce cadre que nous avons organisé cette réunion avec l'ensemble du personnel parce que nous sortons d'une crise aigüe », a souligné Pierre Nkoua. Pour préserver le climat de paix au sein de cette structure, il a rappelé aux agents leurs droits et devoirs afin qu'ils agissent désormais conformément à la loi.

Firmin Oyé

DÉVELOPPEMENT AGRICOLE

Redynamiser la filière cacao au Congo

Le gouvernement congolais veut réhabiliter les anciens sites de plantation, à travers une politique agricole axée sur l'organisation des groupements paysans. Cette nouvelle politique a été présentée aux responsables départementaux de l'agriculture, le 4 août à Brazzaville, par le ministre de tutelle Paul Valentin Ngobo.

Les plantations de l'État et plusieurs hectares de cacao détenus autrefois par des producteurs locaux sont quasiment à l'abandon. Les régions forestières de la Sangha et de la Likouala abritent des étendues de plantations de cacao dont les récoltes sont exportées via le marché camerounais. Certaines localités de la Cuvette (Makoua, Owando) et du Kouilou (district de Mvouti) produisent également du cacao.

Les planteurs et la main-d'œuvre sont disposés à travailler pour booster la filière, rassure le directeur départemental agricole de la Likouala, Gamard Diahouakou. Pour la dernière récolte, par exemple, les petits paysans ont produit plus de 450 tonnes qui ont été commercialisées vers la République démocratique du Congo. Tout comme dans la Cuvette, les planteurs attendent un appui du gouvernement en vue d'améliorer leur productivité. L'aide des pouvoirs publics doit cibler les besoins spécifiques des paysans. « Dans la Cuvette, nous avons prévu d'organiser des campagnes dans le cadre du Projet cacao. Il y a beaucoup d'hectares qui ont été abandon-



nés par les producteurs, simplement parce que le volet commercialisation n'est pas entrepris », a plaidé le directeur départemental de l'agriculture de la Cuvette, insistant sur la formation des planteurs et la création de voie d'accès au marché.

Il faut rappeler qu'il y a deux ans, le gouvernement congolais, à travers le Projet d'appui au développement de l'agriculture commerciale (PDAC), a commandé une étude censée relancer la filière cacao dans le pays. Le coordinateur du PDAC, Isidore Ondoki, a pour cela prêché la prise en compte des recommandations

de cette étude sur le Plan national de développement du cacao. « L'étude a offert à l'État une grande capacité d'organisation de la filière », a-t-il martelé.

Au cours de la rencontre, enfin, le ministre de l'Agriculture, de l'Élevage et de la Pêche, Paul Valentin Ngobo, a rappelé sa volonté de réhabiliter les deux villages agricoles, de créer des zones agricoles protégées et des incubateurs agricoles, y compris la formation des groupements agropastoraux, la facilitation de l'accès aux tracteurs et crédits agricoles...

F.K.



AVIS A MANIFESTATION D'INTERÊTS POUR L'ENREGISTREMENT DES CONSULTANTS INDIVIDUELS OU CABINETS DANS LA BASE DE DONNEES DU PROJET DES REFORMES INTEGREES DU SECTEUR PUBLIC (PRISP)

Le Gouvernement de la République du Congo a obtenu un financement de la Banque mondiale (BM) pour financer le Projet des Réformes Intégrées du Secteur Public (PRISP).

Les objectifs de développement du PRISP sont (i) améliorer la mobilisation des recettes et la gestion des dépenses publiques et (ii) renforcer la responsabilisation. Ces objectifs seront atteints en soutenant les efforts du gouvernement pour améliorer les recettes non pétrolières, renforcer la gestion des dépenses publiques et la gestion de l'administration publique, adopter le système de budgétisation des programmes et renforcer le mécanisme de reddition de comptes. De ce fait, les activités du PRISP se focalisent autour de trois (3) blocs de réformes à savoir :

- les réformes des finances publiques à travers la mobilisation des recettes non pétrolières, le renforcement de la gestion de la dépense publique, l'appui à la mise en œuvre de la réforme du système de marchés publics et l'appui aux organes de contrôle ;
- la réforme de l'Etat par l'élaboration d'un plan stratégique de la réforme de l'Etat, le renforcement des capacités du Ministère de la Fonction Publique et de la Réforme de

l'Etat (MFPRE), la modernisation et la fiabilisation de la gestion du personnel public et de la solde) et enfin ;

- la réforme sur la redevabilité. Pour faciliter sa mise en œuvre, le PRISP est structuré en quatre (04) composantes comme suit :

- Composante 1. Renforcement de la mobilisation des recettes et de la gestion des dépenses publiques.
- Composante 2. Renforcement de la gestion de l'administration publique.
- Composante 3. Amélioration des capacités des institutions de contrôle.
- Composante 4. Renforcement de la capacité de mise en œuvre du projet.

1. Le présent avis à manifestation d'intérêt a pour objectif d'identifier et d'enregistrer les consultants individuels ou cabinets éligibles par domaine d'expertise dans la base de données du Projet des Réformes du Secteur Public (PRISP), afin de leur permettre de participer aux éventuels Appels à Concurrence que le Projet lancera dans le cadre de la mise en œuvre de ses activités.

2. Les domaines d'expertise qui représentent un intérêt pour le Projet sont répartis comme suit :

- i. Formation spécifiques diverses : (i) évaluation diagnostique et mise en œuvre des plans de formation ; (ii) mise en œuvre des réformes des finances publiques ;
- ii. Etudes sur : (i) Fiscalité (forestière, minière, foncière) ;
- iii. Assistance et appuis techniques i) appui à la réforme administrative du trésor ; (ii) appui à la vulgarisation du livre des normes de comptabilité générale ; (iii) appui aux réformes des finances publiques ; (iv) appui à la gestion de la dette publique
- iv. Missions de surveillance et contrôle des travaux, (ii) suivi-évaluation ;
- v. Diverses missions de consultants individuels : (i) élaboration du code déontologique de la cour des comptes (ii) élaboration du manuel de procédures du projet ; (iii) diagnostic du secteur minier ;
- vi. Informatisation : (i) développement des logiciels ; (ii) développement des systèmes d'information sur les revenus pétroliers et miniers.
- vii. Gestion du projet (suivi-évaluation, gestion financière et passation des marchés).

3. Profil du consultant

a-Cabinet: dossiers (qualification, expérience dans le domaine et missions antérieures)

b-Pour le consultant individuel:

-Curriculum vitae; copie du diplôme; documentation sur les missions antérieures.

4. Les dossiers devront être remis à l'adresse ci-dessous au plus tard le 30 août 2021 à 16 heures, heure locale.

5. L'adresse à laquelle, il est fait référence ci-dessus est:

Bureau Passation de Marchés
A l'attention du Coordonnateur
Projet des Réformes Intégrées du Secteur Public (PRISP). Unité de Coordination.
Adresse du bureau : 3, rue du Tourisme quartier Clairon, derrière école REMO, arrondissement 3 Poto- Poto Brazzaville, République du Congo
Téléphone : (+242) 22 614 41 81 / 04 032 22 81
Adresse électronique : prispcongo@gmail.com, prispmarkets@gmail.com

Fait à Brazzaville, le 30 juillet 2021

Le Coordonnateur,

Ferdinand DOUKAGA KWANDA

VISITEZ LE MUSÉE GALERIE DU BASSIN DU CONGO

Musée
du Bassin du Congo

galerie CONGO
ARTS ET EXPRESSIONS

de LUNDI

à VENDREDI (9h-17h)

et SAMEDI (9h-13h)

Expositions et projections

SCULPTURES

PEINTURES

CÉRAMIQUES

MUSIQUE



L'art dans sa **Généralité,**
de la **Tradition**
à la **Modernité**

Situé sur 84 Boulevard Denis Sassou Nguesso
immeuble les manguiers (Mpila)
dans l'enceinte des Dépêches de Brazzaville

PARTENARIAT

La Croix-Rouge congolaise appuie l'action du gouvernement

Le président de la Croix-Rouge congolaise, Christian Sédar Ndinga, a présenté à la ministre des Affaires sociales et de l'Action humanitaire, Irène Mboukou-Kimbatsa, les capacités et opportunités d'action dans lesquelles la structure est disposée à accompagner les pouvoirs publics dans la gestion des catastrophes.

« Notre plan stratégique de développement précise notre intervention au côté du gouvernement dans la gestion des catastrophes, sur les possibilités de réduction des risques divers ayant un impact négatif sur les communautés », a expliqué le président de la Croix-Rouge congolaise, au sortir d'une entrevue avec la ministre des Affaires sociales et de l'Action humanitaire, le 3 août à Brazzaville. Les dégâts causés par le bouleversement climatique plonge, en effet, le pays dans certaines situations humanitaires difficiles comme les inondations qui emportent habitations et plantations agricoles en faisant des sans-abris, selon les saisons.

La Croix-Rouge congolaise a ainsi réitéré sa volonté d'agir au côté du gouvernement dans la préparation et les réponses aux catastrophes avec pour boussole: la cartographie des zones à risques du Congo, parmi lesquelles les localités environnantes du fleuve Congo et ses affluents (pour les inondations), ainsi que certains quar-



La ministre Irène Mboukou-Kimbatsa échangeant avec la délégation de la Croix-Rouge congolaise/Adiac

« Même si les catastrophes ont un caractère inopiné dans la mesure du possible nous avons des moyens de travailler pour les prévenir, afin de réduire leur impact quand elles surviennent »

tiers des grandes villes comme Brazzaville et Pointe-Noire. « Même si les catastrophes ont un caractère inopiné dans la mesure du possible nous avons des moyens de travailler pour les prévenir, afin de réduire leur impact quand elles surviennent », a fait savoir Christian Sédar Ndinga.

Au cours de l'entrevue avec la ministre des Affaires sociales et de l'Action humanitaire, les difficultés auxquelles la Croix-Rouge congolaise est confrontée ont également été évoquées. En dehors des compétences dont dispose la structure humanitaire, il lui faut des moyens concrets lui permettant de mener à bien ses actions. Bien avant d'échanger avec la délégation de la Croix-Rouge congolaise, la ministre Irène Mboukou-Kimbatsa s'est entretenue avec l'ambassadeur de Chine au Congo, Ma Fulin. Les deux personnalités ont passé en revue les différentes actions que la Chine compte mener en faveur des populations vulnérables du Congo.

Rominique Makaya

UNIVERSITÉ DENIS-SASSOU-N'GUESSO

Plus de cinq milliards FCFA de budget 2022

Le conseil inaugural de l'Université Denis-Sassou-N'Gouesso (UDSNG), dirigé par le professeur Ange Antoine Abéna, président de cette institution d'enseignement supérieur, a adopté le 3 août à Brazzaville le budget exercice 2022, estimé à cinq milliard six cents millions de francs CFA.

Cent neuf activités sont prévues dans le plan stratégique 2022-2026 et vingt-et-une actions ont été approuvées par les quinze membres non statutaires, les trois membres statutaires, deux représentants du personnel extérieur ainsi que les représentants d'associations d'étudiants, à l'issue de cette session inaugurale.

« Le plan stratégique adopté doit impacter le plan de développement national. Je compte sur vous pour transformer ces délibérations en activités réalisées », a indiqué Ange Antoine Abéna.

L'UDSNG, deuxième institution publique d'enseignement supérieur du Congo, comprend des établissements ci-après : institut des sciences géographiques, de l'environnement et de laboratoire ; l'institut d'architecture, bâtiment et urbanisme, ainsi que la faculté des sciences appliquées.

Pour réaliser les activités et les actions contenues dans le

plan stratégique, l'université compte sur la subvention de l'Etat. « Cette subvention nous permettra d'atteindre nos objectifs et les autres viennent de la recherche des ressources complémentaires qui relèvent d'une diplomatie auprès des sociétés afin que nous soyons dans la limite de notre budget », a signifié le Pr Macaire Batchi, secrétaire général de l'UDSNG.

« Ce budget regroupe glo-

balement toutes les activités. Nous avons examiné les possibilités de mettre en place notre système licence master doctorat (LMD), la gouvernance numérique pour booster notre institution qui est une université d'excellence. Dans le cadre de la coopération, nous nous adressons aux sociétés pour rechercher les stages pour nos étudiants, la formation continue de leurs agents et

les échanges interuniversitaires», a-t-il poursuivi.

Le conseil de l'UDSN est un organe délibératif qui décide sur les questions importantes de cette alma mater et les transmet au comité de direction pour adoption. Il se réunit trois fois par année en session ordinaire sur convocation de son président. Toutefois, il peut être en session extraordinaire si les circonstances l'exigent ou sur demande écrite

du tiers de ses membres. Ce conseil est chargé de s'assurer de l'exécution des délibérations du comité de direction en matière de formation, de recherche, de coopération et de relations internationales. Il approuve les activités des établissements et donne aussi les avis sur les contrats de recherche proposés par les différents établissements de l'université. Le conseil de l'UDSN assure la recherche dans le cadre de la formation doctorale et propose au comité de direction les orientations de la politique de recherche, de la documentation scientifique et technique ainsi que la répartition des crédits de recherche. Il suscite la réflexion sur les problématiques du développement, adopte les projets de nouvelles filières de formation, facilite l'insertion professionnelle et la réussite sociale des étudiants et garantit les libertés associatives des étudiants.

Fortuné Ibara

« Ce budget regroupe globalement toutes les activités. Nous avons examiné les possibilités de mettre en place notre système licence master doctorat (LMD), la gouvernance numérique pour booster notre institution qui est une université d'excellence. Dans le cadre de la coopération, nous nous adressons aux sociétés pour rechercher les stages pour nos étudiants, la formation continue de leurs agents et les échanges interuniversitaires »,



AVIS D'APPEL D'OFFRES (AAO) N° : CG-DURQUAP-083-TX-AON-2021

Pays : République du Congo

Maître de l'Ouvrage : Ministère de l'Aménagement du Territoire, des Infrastructures et de l'Entretien Routier.

Nom du Projet : Projet de Développement Urbain et Restructuration des quartiers précaires (DURQuaP)

Financement : Prêt BIRD N°8588 -CG

Nom du marché : Travaux de réhabilitation de l'établissement public scolaire de Moukoundzi-Ngouaka « SORBONNE » (arrondissement 1 : MAKélékélé) à Brazzaville.

Appel d'offres : CG-DURQuaP-083-Tx-AON-2021.

Date de Publication : 03 août 2021

Date de dépôt : 02 septembre 2021 à 10 heures précises (heure locale)

1. Le Gouvernement de la République du Congo a reçu un prêt de la Banque Internationale pour la Reconstruction et le Développement pour financer le Projet de Développement Urbain et Restructuration des quartiers précaires « DURQuaP » et a l'intention d'utiliser une partie de ce prêt pour effectuer des paiements éligibles au titre du Marché de Travaux de réhabilitation de l'établissement public scolaire de Moukoundzi-Ngouaka « SORBONNE » (arrondissement 1 : MAKélékélé) à Brazzaville.

2. L'Unité de Coordination du projet DURQuaP sollicite des offres sous pli fermé de la part de soumissionnaires éligibles pour exécuter les Travaux de réhabilitation de l'établissement public scolaire de Moukoundzi-Ngouaka « SORBONNE » (arrondissement 1 : MAKélékélé) à Brazzaville, en quatre (4) lots distincts :

- Lot 1 : Bâtiments, Alimentation Eau Potable
- Lot 2 : VRD, Aménagements paysagers et Sportifs
- Lot 3 : Courant Fort et Installation Photovoltaïque
- Lot 4 : Mobiliers divers.

Les candidats pourront soumissionner pour une partie ou pour la totalité de quatre (4) lots. Ils seront autorisés à offrir un rabais en cas d'attribution de plus d'un (01) lot. L'évaluation sera faite par lot

3. La procédure d'appel d'offres se déroulera conformément aux procédures d'appel d'offres international spécifiées dans les Directives relatives à la passation des marchés financés par les prêts de la BIRD ou les crédits de l'AID, édition janvier 2011 révisée juillet 2014 ; elle est ouverte à tous les soumissionnaires des pays qui répondent aux critères d'éligibilité, tels que définis dans les Directives.

4. Les soumissionnaires éligibles et intéressés peuvent obtenir des informations auprès de l'Unité de Coordination du Projet DURQuaP et prendre connaissance des documents d'Appel d'offres à l'adresse indiquée ci-dessous de 9 heures à 15 heures, heure locale.

5. Les soumissionnaires intéressés peuvent obtenir le Dossier d'Appel d'Offres complet en français en formulant une demande écrite à l'adresse mentionnée ci-dessus contre un paiement non remboursable de deux cent cinquante mille (250 000) francs CFA.

Le paiement devra être effectué par versement d'espèces au compte intitulé « CDco DURQuaP produit DAO » ouvert à la Banque CREDIT DU CONGO/ Brazzaville en indiquant la référence de ce DAO dont les références sont :

Banque	Agence	Compté n°	Clé	IBAN	Domiciliation
30011	00020	90000182786	22	CG39 3001 1000 2090 0001 8278 622	CDco DURQuaP produit DAO

Le dossier pourra être retiré au secrétariat du Projet DURQuaP auprès de l'assistante dudit projet sur présentation de la preuve de paiement.

6. Les offres devront être soumises à l'adresse ci-dessous au plus tard le 02 septembre 2021 à 10 heures précises (heure locale). La procédure de remise des offres par voie électronique ne sera pas permise. Toute offre reçue en retard sera rejetée. Les offres seront ouvertes en présence des représentants des soumissionnaires qui le souhaitent à l'adresse ci-dessous à 11 heures précises, heure locale.

7. Une garantie de soumission n'est pas requise. Une déclaration de garantie de soumission est requise. La Déclaration de garantie d'offre se présentera selon le modèle présenté à la Section IV – Formulaire de soumission

8. Les exigences en matière de qualifications sont contenues dans le dossier d'appel d'offres.

Une marge de préférence ne sera pas octroyée aux soumissionnaires éligibles. Voir le document d'Appel d'offres pour les informations détaillées

9. Les (le) Soumissionnaires sélectionnés devront terminer les travaux dans un délai maximum de huit (08) mois calendaires (saison des pluies comprises) à compter de la date de notification de l'ordre de service de commencer les travaux.

L'adresse à laquelle il est fait référence ci-dessus est :

Secrétariat DURQuaP

A l'attention du Coordonnateur

Cellule d'Exécution des Projets en Partenariat Multilatéral, 3ème étage Immeuble Cheick TAMBADOU (à côté de l'Hôtel King Maya) ; Croisement Route de la Base militaire avec le Boulevard Denis SAS-SOUN'GUESSO ; BP: 14 729 – Brazzaville – République du Congo. Tél: (+ 242) 06 667 22 29 / 22 613 90 36 - Email: cepdurquapdggt@gmail.com

Le Coordonnateur

Alain Alfred ELELI

OMS

Environ 700 agents de santé et patients tués en trois ans

L'Organisation mondiale de la santé (OMS) a publié, le 3 août, son rapport final 2017-2021. En trois ans, les attaques contre les établissements de santé ont occasionné la mort de plusieurs personnes, en particulier les agents de santé et les patients.

« Environ sept cents travailleurs de la santé et patients ont perdu leur vie ainsi que deux mille ont été blessés dans des attaques contre des établissements de santé depuis décembre 2017 », souligne le rapport en recadrant que l'OMS est profondément préoccupée par cette situation du fait que des centaines d'établissements de santé ont été détruits ou fermés ainsi que des agents de santé subissent des agressions, alors qu'ils sont là pour préserver et sauver la vie des personnes.

Selon le directeur des interventions sanitaires d'urgence de l'OMS, Altaf Musani, dix-sept pays sont placés dans une position critique et à risque. Ceci s'illustre par le fait que le système de surveillance des attaques contre les soins de santé de 2018 à 2020 a enregistré des données sur les attaques contre les agents de santé. Ces données précisent que les patients, les fournitures sanitaires, les ambulances et les installations

de plusieurs pays sont touchés par des situations d'urgence et se trouvent dans des contextes fragiles. Il s'agit notamment des pays comme l'Éthiopie, le Yémen, la Syrie, le Mozambique, le Nigeria, du territoire palestinien occupé, du Myanmar, de la République centrafricaine et de la Somalie.

Parlant de la nécessité de cette initiative intitulée « AHC » et jugée louable pour l'humanité,

de santé. Elle présente un aperçu mondial des attaques contre les soins de santé, des ressources qu'elles ont touchées et de leur impact immédiat sur les agents de santé et les patients ».

Une initiative importante pour contrer les conséquences mortelles des attaques

Donnant les détails sur les

gistrés en 2020, plutôt que les installations ou les fournitures sanitaires.

« L'impact des attaques sur les soins de santé va bien au-delà de la mise en danger des prestataires de santé, en particulier à la lumière de la réponse Covid-9 en cours. Car, il se répercute sur la santé mentale des travailleurs de la santé et sur leur volonté de se présenter au travail. Ce

doivent garantir des espaces de travail sûrs pour les prestations de services de santé et un accès garanti aux soins de santé sans violence, ni menace ou peur.

« Une attaque est une attaque de trop », s'est-il indigné avant de conclure que l'initiative AHC a été déployée en décembre 2017, à la suite d'une résolution de l'Assemblée mondiale de la santé adoptée en 2012. Une décision dans laquelle les États membres demandaient à l'OMS d'assurer un leadership mondial dans la collecte et la diffusion d'informations sur les attaques contre les soins de santé dans les situations d'urgence humanitaire complexes. Elle a été également soutenue par la résolution 2286 du Conseil de sécurité adoptée en 2016. Ainsi, ces conclusions constituent le premier ensemble de preuves vérifiées et fiables. Elles peuvent être utilisées pour générer des analyses et des rapports afin de mieux comprendre les attaques contre les soins de santé.

Rock Ngassakys

« L'impact des attaques sur les soins de santé va bien au-delà de la mise en danger des prestataires de santé, en particulier à la lumière de la réponse Covid-9 en cours. Car, il se répercute sur la santé mentale des travailleurs de la santé et sur leur volonté de se présenter au travail. Ce qui réduit aussi considérablement les ressources pour répondre aux crises sanitaires »,

l'un des responsables de cette institution a déclaré, « L'initiative de l'OMS s'articule autour de trois grands axes de travail, à savoir la collecte systématique de preuves d'attaques, le plaidoyer pour la fin de ces attaques et la promotion de bonnes pratiques pour la protection des soins

conclusions de cette enquête, Altaf Musani a spécifié qu'un incident sur six a entraîné la perte de la vie d'un patient ou d'un agent de santé en 2020. Et, les agents de santé sont la ressource la plus touchée. Ils représentent deux tiers de toutes les attaques en 2018 et 2019 et 50% de tous les incidents enre-

qui réduit aussi considérablement les ressources pour répondre aux crises sanitaires», a-t-il encore ajouté en insistant sur le fait que cela a des conséquences à long terme pour le système de santé dans son ensemble. Pour ce faire, les gouvernements et toutes les parties prenantes aux conflits

COOPÉRATION

Israël salue son statut d'observateur à l'UA

La décision de l'organisation panafricaine d'accueillir l'Etat hébreux comme observateur en son sein suscite des réactions divergentes à travers le monde. Sur le continent africain, si certains pays désapprouvent cette mesure, plusieurs autres au contraire l'accueillent favorablement. Ces derniers y voient une occasion pour développer une coopération pour l'intérêt des deux parties.

Israël a retrouvé le statut d'observateur à l'Union africaine (UA), qu'il réclamait depuis des années, une victoire diplomatique, après avoir été tenu à l'écart pendant deux décennies, notamment depuis la transformation de l'Organisation de l'unité africaine en UA en 2002. La Palestine bénéficie déjà de ce statut d'observateur à l'espace communautaire africain, où elle compte d'importants soutiens, notamment dans le conflit israélo-palestinien.

A la suite de cette reconnaissance, l'ambassadeur israélien, Aleli Admasu, a présenté, le 22 juillet, ses lettres de créance au président de la Commission de l'UA, Moussa Faki Mahamat, selon des communiqués de l'organisation panafricaine et de la diplomatie israélienne. La nouvelle de cette percée diplomatique menée par l'ancien Premier ministre israélien, Benjamin Netanyahu, qui vient de se réaliser sous la houlette de son successeur, Naf-tali Bennet, est vivement saluée par les autorités israéliennes et des pays amis. « Cela corrige une anomalie qui a perduré

pendant près de deux décennies et représente une partie importante du renforcement des relations extérieures d'Israël », s'en félicite dans un communiqué le ministre israélien des Affaires étrangères, Yaïr Lapid.

Le nouveau statut va permettre à Israël et à l'UA de coopérer plus étroitement dans la lutte

Tel-Aviv avait obtenu en 2016 le soutien de plusieurs pays africains, dont le Kenya, le Rwanda, le Soudan du Sud, la Zambie, le Malawi et l'Éthiopie.

L'Etat hébreux travaille dur dans plusieurs pays africains

Les dirigeants de ces Etats avaient affiché cette volonté à

parvenues à obtenir du Togo l'organisation d'un sommet Afrique-Israël, qui fut malheureusement reporté puis annulé sous la pression de plusieurs pays africains peu enclins à discuter avec l'Etat hébreu. Parmi ces pays figurent l'Algérie, la Mauritanie, la Tunisie, l'Afrique du Sud, le Nigéria et le Maroc qui

ré à Israël, le Mouvement de résistance islamique palestinien (Hamas), l'Algérie, l'Afrique du Sud, pour ne citer que ces exemples, disent s'opposer carrément à cet acte. Dans une déclaration rendue publique, le 28 juillet, le ministère des Affaires étrangères sud-africain dénonce une décision « injuste et injustifiée » de la commission de l'UA, prise « unilatéralement, sans consultation de ses membres ». Sans citer Israël, le ministère algérien des Affaires étrangères estime que « cette décision n'a ni la vocation, ni la capacité de légitimer des pratiques et comportements dudit nouvel observateur qui sont totalement incompatibles avec les valeurs, principes et objectifs consacrés dans l'Acte Constitutif de l'Union africaine ». Ces condamnations sont prononcées alors que le président de la Commission souligne que l'UA « a été très claire sur sa position selon laquelle, dans la question de la Palestine et d'Israël, une solution à deux Etats est nécessaire à une coexistence pacifique ».

Nestor N'Gampoula

« Israël travaille très dur dans plusieurs pays africains. Il n'y a aucune raison de lui dénier ce statut »,

contre le coronavirus et la prévention « de la propagation du terrorisme extrémiste » sur le continent africain, selon l'exécutif israélien. Il va aussi consolider les relations que l'Etat Hébreux entretient avec 46 Etats africains ainsi que des « partenariats de grande ampleur et des coopérations dans de nombreux domaines, y compris le commerce et l'aide », souligne-t-on. Pour retrouver son poste d'observateur au sein de l'UA, Israël a durement travaillé sa diplomatie avec l'Afrique ces dernières années. A titre d'illustration,

Benjamin Netanyahu lors d'un mini-sommet régional sur la sécurité et la lutte contre le terrorisme organisé à Kampala, en Ouganda. A cette occasion, les pays concernés avaient promis de « restaurer Israël en tant qu'Etat observateur auprès de l'Union africaine ». « Israël travaille très dur dans plusieurs pays africains. Il n'y a aucune raison de lui dénier ce statut », indiquait, par exemple, le Premier ministre éthiopien d'alors, Hailemariam Desalegn. L'année suivante, soit en 2017, les autorités israéliennes sont

s'est depuis ravisé et normalisé ses relations avec Israël. Notons, par ailleurs, le rôle qu'a joué Aliza Bin-Noun, directrice générale adjointe des affaires africaines au ministère israélien des Affaires étrangères dans le processus de rapprochement Etat Hébreux-UA : elle a réussi à obtenir récemment des soutiens assez inattendus, car, outre les Américains, Israël a passé des accords avec le Soudan et le Maroc, qui sont devenus ses alliés inconditionnels au sein de l'organisation continentale. Consternés par le statut confé-

ENVIRONNEMENT

La ville de Lagos bientôt inhabitable

Lagos, la capitale économique du Nigeria, la ville la plus peuplée d'Afrique pourrait devenir inhabitable, à cause des inondations. Victime de l'érosion et du changement climatique, la ville de Lagos est confrontée à des inondations sans précédent.

De mars à novembre, la ville côtière de Lagos est le théâtre de nombreuses inondations durant la saison des pluies. A la mi-juillet, Lagos a connu l'une des pires inondations de ces dernières années, signe avant-coureur d'un problème plus important pour la capitale économique et financière de ce pays d'Afrique de l'Ouest de 24 millions d'habitants. L'événement inquiète au point que la ville serait menacée de disparition, si rien n'est fait d'ici la fin du siècle en raison de l'élévation du niveau de la mer, provoqué par le changement climatique. D'ici la fin du 21e siècle, selon plusieurs projections scientifiques, Lagos pourrait devenir inhabitable. La faute à la montée



Lagos bientôt inhabitable «Ce n'est qu'une question de temps»

du niveau des océans et au changement climatique. Un problème exacerbé par « des systèmes d'évacuation inadaptés et mal entretenus, ainsi qu'à une croissance urbaine incontrôlée », explique une étude de l'Institut of Development Studies, de Londres en Grande-Bretagne. L'agence

hydrologique du Nigeria prédit d'autres inondations catastrophiques en septembre, qui constitue traditionnellement le pic de la saison des pluies. Lagos est victime de son architecture. Située seulement à 2 mètres au-dessus du niveau de la mer, elle est construite au bord de l'océan Atlantique,

mais aussi sur plusieurs îles. La mégalopole doit lutter contre l'érosion, notamment causée par l'exploitation du sable de sa côte, qui la rend plus vulnérable aux inondations. « La berge de l'île Victoria est déjà en train de disparaître », a déclaré le porte-parole de l'agence nationale de

gestion des situations d'urgence du Nigeria. La pollution des activités humaines qui piège la chaleur, l'élévation du niveau de la mer pourrait, en l'espace de trois décennies, pousser les inondations chroniques plus haut que les terres où vivent 300 millions de personnes, selon une étude. Pour tenter de se protéger, Lagos a décidé de construire une nouvelle cité côtière baptisée «Eko Atlantic» qui sera protégée de l'océan Atlantique par un mur de huit kilomètres de long. Ainsi, en 2020, plus de 2 millions de personnes ont été directement affectées par les inondations. Alors qu'entre mars et novembre, le Nigeria est submergé par des eaux de pluies.

Noël Ndong

RELANCE ÉCONOMIQUE

Le FMI approuve le décaissement de 650 milliards de dollars

Le conseil des gouverneurs du Fonds monétaire international (FMI) a approuvé le décaissement de 650 milliards de dollars pour soutenir l'économie mondiale post-covid.

Dans un communiqué publié, le 2 août, l'institution de Bretton Woods a approuvé ce décaissement sous forme de Droits de tirage spéciaux (DTS) pour « accroître les liquidités dans le monde ». L'objectif est de faciliter la relance économique post-covid mondiale, après que plusieurs pays avaient plaidé pour une émission de DTS d'une valeur de 650 milliards de dollars. Avec le soutien de plusieurs pays riches, l'Afrique espère recevoir 100 milliards de dollars de ce nouveau financement. Selon l'institution, les fonds qui seront décaissés sous forme de DTS serviront à accroître « les liquidités dans le monde ». Il s'inscrit dans une logique de relance de l'économie mondiale, après l'année 2020 marquée par la pandémie de Covid-19 qui a exacerbé les déséquilibres macroéconomiques et ralenti les avancées sociales, notamment dans les pays en développement. « Il s'agit d'une décision historique : la plus importante

allocation de DTS de l'histoire du FMI et une bouffée d'oxygène pour l'économie mondiale en cette période de crise sans précédent. Cette allocation de DTS profitera à tous les pays membres, répondra au besoin mondial de réserves à long terme, stimulera la confiance et renforcera la résilience et la stabilité de l'économie mondiale. Elle aidera particulièrement nos pays membres les plus vulnérables qui s'emploient à surmonter les effets de la crise de la Covid-19 », a indiqué Kristalina Georgieva, directrice générale du Fonds. Pour rappel, cette solution était préconisée depuis plusieurs mois par de nombreux pays en développement, notamment africains, qui demandaient une aide plus conséquente de la part du FMI pour relancer leurs économies. Cependant, des 650 milliards de dollars qui seront émis, seuls 33 milliards de dollars sont normalement destinés à l'Afrique, proportionnellement

à sa quote-part. De ce fait, de nombreux chefs d'Etat du continent avaient plaidé pour une plus grande solidarité des pays riches, appelés à céder certains une partie de leurs DTS aux pays pauvres. « Nous poursuivrons également des échanges actifs avec nos pays membres afin de déterminer les options viables d'un transfert volontaire des DTS des pays plus riches aux pays plus pauvres et plus vulnérables pour les aider à se remettre de la pandémie et à réaliser une croissance résiliente et pérenne », a, à cet effet, déclaré Kristalina Georgieva. Pour l'heure, les discussions semblent avoir abouti à un consensus pour un financement de 100 milliards de dollars pour les pays africains sous forme de DTS. Cependant de nombreux observateurs estiment que ce montant à lui seul ne suffira pas pour financer les besoins du continent au cours des prochaines années.

Josiane Mambou Loukoula

AFRIQUE/ENSEIGNEMENT

Top 10 des meilleures universités du continent 2021

Pour son classement 2021, la «THEW-University Ranking» du magazine britannique The Times a sélectionné 1500 établissements à travers le monde. Dans son répertoire, ne figure que 4% d'universités africaines, l'équivalent de son poids dans le commerce mondial, seulement une université dans son Top 200, sur les 61 retenues en Afrique, et aucune en Afrique subsaharienne francophone.



L'Université du Cap prospecte l'élite africaine

Le classement 2021 de la Time higher education world university ranking (THEW- University Ranking) n'a retenu qu'une seule université africaine dans son top 200. Il s'agit de l'université du Cap, en Afrique du Sud. Sur les 61 universités africaines répertoriées sur les 1500 sélectionnées à travers le monde, toutes sont localisées dans 10 pays, situés en Afrique anglophone et du Nord. Ce sont: l'Égypte (21); l'Afrique du Sud (10); l'Algérie (10); la Tunisie (6); le Maroc (5); le Nigeria (5); le Botswana (1); le Ghana (1); le Kenya (1) et l'Ouganda (1). D'autres classements similaires viennent d'être publiés, notamment celui du cabinet britannique Quacquerelli Simmons, du journal américain US News, et de Shanghai, avec le même dénominateur : aucune place respectable aux universités d'Afrique subsaharienne francophone.

N.Nd.

COP 26

L'Union européenne et la Comifac accompagnent le Congo

La ministre de l'Environnement, du Développement durable et du Bassin du Congo, Arlette Soudan-Nonault a échangé le 3 août à Brazzaville avec le chef de la délégation de l'Union européenne (UE) en République du Congo, Raul Mateus Paula et le secrétaire exécutif de la Commission des forêts d'Afrique centrale (Comifac), Chouaibou Nchoutpouen sur l'accompagnement du Congo par ces deux institutions dans le cadre de la COP 26.

Arrivé au terme de son mandat, le chef de la délégation de l'UE, Raul Mateus Paula, est venu non seulement dire au revoir à la ministre mais aussi exprimer la volonté de son institution d'accompagner le Congo. « Nous avons évoqué la préparation de la COP 26 qui aura lieu à Glasgow en novembre. La ministre y prend part activement notamment à travers la contribution déterminée nationale (CDN) qui est prévue dans le cadre des Accords de Paris. Nous avons fait également un tour d'horizon sur les enjeux dans le domaine de l'environnement. Vous savez que la forêt du Bassin du Congo était considérée comme le deuxième poumon de l'humanité, maintenant il y a un débat parce qu'elle est en train de basculer vers le premier poumon de l'humanité puisque la forêt de l'Amazonie commence à émettre plus d'émissions de gaz à effet de serre qu'elle n'en conserve », a expliqué Raul Mateus Paula après audience.

Selon lui, le Congo et l'UE ont un partenariat solide et de longue date. L'UE soutient la biodiversité,



La ministre de l'Environnement et le chef de la délégation de l'UE/Adiac

Les aires protégées, les forêts. Il y a un dispositif qui s'appelle CAFI pour préserver les forêts du Bassin du Congo. Ce dispositif est financé par l'UE à hauteur de seize millions d'euros, a signifié le diplomate européen, ajoutant que « nous faisons beaucoup, mais nous ferons encore davantage ».

Parlant des tourbières, le chef de la délégation de l'UE a dit

que celles-ci sont une richesse énorme dont le Congo et la République démocratique du Congo (RDC) abritent parce qu'elles retiennent une quantité importante du carbone. Si jamais ces tourbières venaient à disparaître, ça sera une tragédie pour l'humanité. Parce qu'elles vont émettre le carbone qui pourrait mettre en péril la planète. Il faut vraiment les préserver, a-t-il insis-

té. Ce sujet, dit-il, fera l'objet des discussions lors de la COP 26.

La Comifac organisera des sessions parallèles lors de la COP 26

La ministre de l'Environnement a en outre échangé avec le secrétaire exécutif de la Comifac sur le « Projet de déclaration » élaboré à Kinshasa en RDC au mois de décembre 2020. Cette déclaration sera lue lors des rencontres internationales prévues cette année. Les deux personnalités ont également parlé de la question de la participation de la sous-région à la COP 26 à Glasgow. Elles ont souligné la nécessité d'organiser un atelier sous-régional des points focaux du changement climatique pour la sous-région afin d'élaborer la position commune aux États de l'Afrique centrale. « Pendant la COP 26, il sera question pour nous, pour assurer la visibilité de la Comifac et la visibilité de la Commission Climat du Bassin du Congo (CCBC) d'organiser des sessions parallèles, d'animer les stands d'exposition et avoir aussi les pavillons là où nous pouvons organiser d'autres

événements conjointement », a expliqué le secrétaire exécutif de la Comifac.

Arlette Soudan-Nonault et Chouaibou Nchoutpouen ont aussi arrêté le principe d'organiser après la COP 26 des ateliers de restitution au niveau de la sous-région avec des groupes d'acteurs. Ils ont identifié comme l'un des groupes d'acteurs clés le réseau des communicateurs de l'information environnementale pour l'Afrique centrale (RECEIAC). Il est prévu d'organiser un atelier sous-régional des points focaux changements climatiques pour faire le décryptage des décisions de cette conférence de Glasgow.

« Il était question pour moi de solliciter l'appui de la ministre pour mobiliser les contributions égalitaires du Congo. Nous avons aussi échangé par rapport au fonctionnement du site web de la CCBC et de la Comifac, ainsi que le site web du RECEIAC, comment on peut faire qu'il y ait des interactions au niveau de ces sites web », a conclu Chouaibou Nchoutpouen.

Bruno Okokana

MUSIQUE

Sam Talanis au rythme de la salsa

Sam Talanis traverse les courants musicaux et marque sa présence sur la scène musicale par la publication d'un nouveau clip « Salsa de Brazza ». Entretien avec le « Meilleur artiste de la diaspora » à la bonne dose de sa bonne humeur communicative.

Les Dépêches de Brazzaville (L.D.B.) : Pourquoi avez-vous choisi la date du 31 juillet pour la sortie officielle du clip Salsa de Brazza ?

Sam Talanis (S.T.) : La sortie d'un clip constitue un symbole de trait d'union entre le public et l'ambiance du moment. Après le clip Marina tourné à la plage de Pointe-Noire, il m'a semblé nécessaire de célébrer plutôt l'après Covid-19. Cela coïncide par surcroît avec la période où bon nombre de Congolais de l'étranger retournent « au pays » pour faire le plein de soleil, de chaleur humaine et retrouver l'ambiance de fêtes au son du rythme dansant dans des bars ou des « nganda » de chez nous. C'est également un clin d'œil aux sapeurs qui m'ont fait l'amitié d'être parmi les figurants dans le clip.

L.D.B. : A propos du clip, vous avez choisi la salsa. Quel est le lien entre votre parcours musical et ce rythme précis ?

S.T. : Tout est dans le titre : « La Salsa de Brazza ». Il se trouve que la salsa est un rythme issu

de notre rumba, avec juste une petite accélération bienvenue et parce que je suis un enfant de Brazzaville et de Pointe-Noire, bien sûr. Ceux qui me suivent depuis un moment savent à quel point je suis attaché à nos racines musicales. C'est ce qui me pousse à creuser dans notre patrimoine pour mettre en lumière les pépites qu'il contient. Depuis ma tendre enfance, j'ai été bercé par tous ces rythmes. En me rendant à l'hôpital où j'exerce en tant que médecin, je passe une bonne partie de mes trajets domicile-travail à écouter, chanter et m'émerveiller de la richesse du répertoire congolais des deux rives. Ainsi donc, reprendre des classiques de notre salsa et, ce faisant, rendre hommage à nos grands artistes disparus, à savoir Jean-Serge Essous, José Missamou, Willy Moreno Manolo, pour ne citer que ces trois-là, était non seulement une évidence mais un devoir pour moi de les mettre au goût du jour.

L.D.B. : Être toujours au goût du jour, c'est ce que le pu-



blic et le milieu musical retiennent de vous en premier. Deux fois de suite, ils vous ont élu « Meilleur artiste de la diaspora ». Comment expliquez-vous le fait de parvenir à traverser les différents courants musicaux ?

S.T. : C'est une question d'amour de la musique, de toutes les musiques, et d'humilité face à l'inspiration des artistes qui m'ont précédé et de ceux que j'ai eu la chance de rencontrer dans mon parcours. De plus, au risque de me répéter, la musique est uni-

verselle, et, quoique diverse dans ses expressions, elle garde une seule et même origine : 7 merveilleuses petites notes qui, à elles seules, ouvrent grand la porte à une pluralité d'expressions artistiques. Au départ, je suis un grand mélomane qui ne fait aucun distinguo... Voilà pourquoi je peux m'approprier aussi facilement différents rythmes. Pour les mélomanes qui connaissent ma discographie, ils ne sont pas sans savoir que j'ai fait du reggae, de la salsa, des balades (titre cri du cœur) du boléro, du ndombolo ou du zouk, paix à Jacob Desvarieux, père de ce lien entre les Antilles et l'Afrique. En fait, je suis juste un artiste éclectique. De ce fait, je suis un des maillons d'une chaîne... Je tiens ma note et joue ma partition dans une harmonie qui me dépasse largement. L'album Symbiose avec sa diversité de styles en est la preuve. SamTalanis - Salsa de brazza - feat willy moréno.ballou canta (Clip officiel)

Propos recueillis par Marie Alfred Ngoma

IN MEMORIAM



5 août 2008-5 août 2021. Cela fait exactement treize (13) ans qu'il a plu au Seigneur de rappeler à lui notre cher papa Yanga Jean, inspecteur des Postes et télécommunications.
 Le temps qui passe n'a pu effacer la douleur de la séparation, ni combler le vide. En cette date de triste anniversaire, maman Rose, Nelly, Christ et Jydhel prient tous ceux qui l'ont connu et aimé d'avoir une pensée pieuse à son égard.
 Jeudi 5 août 2021 une messe sera dite en sa mémoire en la cathédrale Sacré-Cœur de Brazzaville, à 12 heures 30 minutes.
 Papa tu seras à jamais gravé dans nos cœurs. Que le Seigneur t'accorde une place de choix dans son royaume.
 Mémoire éternelle Merlyns !

NÉCROLOGIE

Les veuves Germaine Mandzanza et Antoinette Morlendé, Mme Bernadette Nkondé et l'ONG « Les Femmes unies de Moscou » ont la profonde douleur d'informer les parents, amis et connaissances du décès de leur époux, le colonel à la retraite Pierre-Parfait Mandzanza, survenu le 31 juillet 2021 à l'hôpital militaire Pierre-Mobengo de Brazzaville.
 La veillée mortuaire se tient au n°4 de la rue Moussa-Eta, à Mikalou (réf. arrêt la ferme).
 La date et le lieu de l'inhumation seront communiqués ultérieurement.



Victorien Leger Okiené et la famille ont le profond regret d'informer M. Jean Fidèle Okiené à Mbinda, Diogène Okiené, Patrice Ngangoué, Daniel Ntsiba à Brazzaville, les parents, amis et connaissances du décès de leur mère nommée Mme Okiené née Thérèse Bvah, survenu le 24 juillet 2021 à Brazzaville. La veillée mortuaire se tient au n° 189, avenue des Trois martyrs au croisement de l'avenue Miadeka à Ouenzé.
 Le programme des obsèques sera communiqué ultérieurement.



**LIBRAIRIE
LES MANGUIERS**

Un **Espace de Vente:** Une sélection unique de la **LITTÉRATURE CLASSIQUE** (africaine, française et italienne)

Des : Essais, Bandes dessinées, Philosophie, etc.



Un **Espace culturel** Pour vos **Manifestations :**
 Présentation d'ouvrages, Conférence-débat, Dédicace
 Emission Télévisée, Ateliers de lecture et d'écriture.

Les Dépêches de Brazzaville 84 Boulevard Denis Sassous N'Gusso
 immeuble les manguiers (Mpila) Brazzaville République du Congo

Ouvert
 DU LUNDI AU VENDREDI 9 h - 17 h
 SAMEDI 9 h - 13 h



TRACE GOSPEL

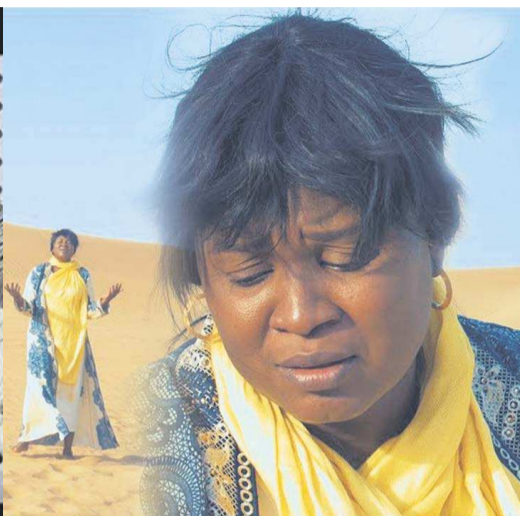
Trois voix féminines congolaises dans le Best of Africa

Nadège Mbuma, Déborah Lukalu et Anne Keps portent actuellement l'étendard du gospel made in RDC avec leurs nouveautés, des titres sortis entre avril et juin qui font déjà pas mal de succès sur YouTube.

Sur Trace Gospel Bakosala eloko te est cinquième, Kimbiliyo langu huitième et J'ai soif de toi dixième, c'est dans le même ordre que Nadège Mbuma, Déborah Lukalu et Anne Keps se suivent sur YouTube. Posté en dernier, le 4 juin, le titre de la sœur Nadège récolte un franc succès en ce moment. Si sur la toile, il aligne plus d'un million six cent mille vues, l'air qu'elle chante en solo est également souvent interprété dans plusieurs lieux de culte à Kinshasa. C'est aussi le cantique le plus écouté des Psaumes, l'album dont il est extrait.

Kimbiliyo langu, ce morceau que la sœur Déborah Lukalu chante en featuring avec son époux, Cédric Kaseba nage également dans le million de vues, il vient après celui de son aînée dans la pratique musicale, la pasteur Nadège. Ce cantique chanté en swahili trouve notamment de nombreux échos favorables au Kenya où elle fait office de langue nationale.

Quant à Anne Keps que l'on découvre de mieux en mieux



sous le label Olianne Music en compagnie de son époux Olivier Mwindjumb se positionne à titre personnel dans l'univers gospel de RDC. J'ai soif de toi plus que Matondo dont elle a fait une reprise, l'emmène à s'affirmer personnellement à présent. En effet, c'est à la faveur des tubes du Groupe adorons l'Eternel (Gael), à l'instar du medley Matondo et de Lokumu eza ya yo surtout qu'elle a été mise en avant. Alors membre à part entière du groupe créé par feu Alain Moloto où elle a exercé quelques années, la chantre mène sa carrière désormais au côté de son époux.

Sept titres congolais dans le Hit 30

Les trois titres susmentionnés déjà dans le Top 10 de Trace Gospel Africa la semaine dernière, du 26 au 31 juillet, ont préservé leur place mais continuent de monter dans les plateformes de téléchargement. L'on espère donc qu'il en sera de même de leur positionnement dans le hit de la chaîne internationale où d'ordinaire le gospel congolais a la cote. Par ailleurs, les trois cantiques, Bakosala eloko te, Kimbiliyo langu et J'ai soif de toi font aussi partie du Hit 30, les trente meilleurs titres du continent

selon le classement officiel de Trace gospel présenté en fin de semaine. Ce ne sont du reste pas les seuls représentatifs du gospel congolais, à savoir qu'il y en a en tout sept. Tout donner de Noémie KB, J'assume d'El Georges, Nazobondela yo de Rosny Kayiba et Choix de Dieu de Jonathan Gambela y figurent aussi. Et qui mieux est, dans cet autre hit, Kimbiliyo langu et Bakosala eloko te, occupent de meilleures places que dans le Top 10. Ils sont respectivement deuxième et quatrième tandis que J'ai soif de toi est seizième.

Quoiqu'il en soit, de nos jours à Kinshasa, les mélomanes fans

de musique chrétienne ne sont comptés plus seulement parmi les chrétiens pratiquants. Il faut dire que les compositions de Gael ont apporté un souffle particulier qui a mis en bonne position le gospel renforçant considérablement l'avancée que lui avait déjà donné le Studio Sangao Malamu qui lui avait permis, au milieu des années 1990, de s'émanciper du carcan des églises. Et même, il est fréquent, avant les heures de grande affluence des bars, terrasses et autres lieux de divertissements mondains d'entendre jouer les cantiques et autres chants chrétiens.

Nioni Masela

MERCATO

Omenuke Mfulu à Las Palmas, Banningine à Ecosse, Bwanga Simba signe à Radomiak Radom

Les joueurs congolais continuent de s'activer en cette période de mercato d'été. Quatre d'entre eux ont très récemment trouvé preneurs en Espagne, Ecosse, Pologne et Tanzanie.

Le milieu défensif international Omenuke Mfulu (27 ans) reste en Espagne, mais jouera en D2 Espagnole. Il a quitté Elche -où il est resté deux saisons depuis la D2 jusqu'en Liga Espagnole- pour s'engager avec Las Palmas. Fourbi d'une expérience certaine en D1 où il a joué contre des joueurs comme Messi, Modric, etc., il va donc apporter son savoir à Las Palmas qui nourrit des ambitions de montée en Liga. Omenuke Mfulu a disputé vingt matchs la saison passée avec Elche et le club a réussi à se maintenir en D1 espagnole. L'on rappelle qu'il a fait partie du groupe des Léopards de la République démocratique du Congo lors du stage des Léopards en octobre 2020 à El Jadida au Maroc.

Pour sa part, le milieu défensif binational Beni Banningine (22 ans) a signé pour trois saisons à Heart of Midlothian en Ecosse, à la recherche du temps de jeu qu'il



n'avait plus à Everton (son club formateur) en Premier League. Il n'a pas été prolongé après son retour de prêt à Derby County en Championship (D2 Anglaise) où il n'a fait que deux apparitions. Avant son prêt, il n'avait disputé que treize matchs avec la réserve d'Everton. Aussitôt arrivé en Ecosse et après juste une séance d'entraînement, il a été

rapidement important pour son club lors de la victoire sur le favori Celtic Glasgow par deux buts à un à l'ouverture du championnat d'Ecosse. Banningine a été désigné « homme du match ». Le prochain match, le dimanche 7 août, ce sera sur le terrain de Saint Mirren pour le compte de la deuxième journée.

Le solide défenseur central Jo-

nathan Bwanga Simba, ancien de Renaissance du Congo (Kinshasa) vient de parapher un contrat de trois saisons avec la formation de Radomiak Radom en D1 Pologne. Il a quitté le pays il y a plus d'une année, et vient apparemment de signer son premier contrat. Il s'entraînait déjà avec l'effectif pro du club polonais depuis le début de la préparation. Et apparemment, il a été convaincant au point de se voir proposer un bail important de trois ans. Rappelons qu'il avait fait un essai du reste concluant à Rakow Czestochowa (D1 Pologne), mais ce le club planifiait de le garder mais le prêter en D2. Mais l'encadrement du joueur a choisi de lui trouver un autre club en dehors de la Pologne, mais il n'avait pas trouvé preneur. Il rebondit donc en Pologne, mais dans Radomiak Radom.

De son côté, l'attaquant Idriss Mbombo Ilunga a quitté El Gou-

na en D1 Egypte, où il était arrivé après le départ de Walter Bwalya pour Al Ahli du Caire, pour Azam en D1 Tanzanie. Il a paraphé un bail de deux saisons en faveur du club tanzanien qui emploie déjà un ancien de Lupopo, le buteur Mpiana Monzini. Ancien buteur de Nkana FC de Zambie, Idriss Mbombo n'a disputé que douze matchs avec El Gouna sans marquer de but, il n'a donc pas pu effacer le passage tonitruant de Walter Bwalya à El Gouna. Il va en Tanzanie pour relancer sa carrière, et surtout marquer de buts qu'il n'a pas pu faire en Egypte. Notons aussi la signature du premier contrat pro du jeune défenseur binational El Chadaille Bitshiabu (16 ans) au Paris-Saint-Germain. Ayant franchi toutes les étapes lors de sa formation, il a signé pour quatre ans avec son club formateur (2024), lui qui jouait la saison dernière avec les U19 du PSG.

Martin Engimo



QUIBDO AFRICA FILM FESTIVAL

14-18
SEPTEMBRE
2021

QUIBDO
AFRICA
FILM
FESTIVAL

#3

Liputta Swagga collection | Rey Mangouta / © Culture Trip

PROVINCES DE L'ITURI ET DU NORD-KIVU

Une cinquième prorogation de l'état de siège

La décision a été précédée d'une évaluation faite lors de la même plénière dont les conclusions ont relevé une impréparation et le sabotage dudit état de siège.

L'Assemblée nationale (AN) vient de voter, le 3 août, le projet de loi portant autorisation de la prorogation pour la cinquième fois de l'état de siège dans les provinces de l'Ituri et du Nord-Kivu. La nouvelle prolongation a fait suite à une plénière d'évaluation à huis clos de cet état de siège. Ce, pour répondre à l'exigence des députés nationaux élus de ces deux provinces.

Cette évaluation a permis de relever qu'en dépit des efforts fournis, plusieurs problèmes d'ordre sécuritaire, administratif et financier perdurent dans les deux provinces. Ces députés ont ainsi appelé à trouver rapidement des solutions aux dits problèmes.

Selon des députés qui se sont confiés à radiookapi.net sous le couvert de l'anonymat, cette évaluation a notamment fait ressortir que l'état de siège a été confronté à l'impréparation et au sabotage. A en croire ces sources, c'est cette impréparation qui a occasionné le problème d'effectif et des moyens nécessaires pour mener les opérations conséquentes susceptibles de ramener la paix dans cette partie du pays.

Lucien Dianzenza

HÔPITAUX PUBLICS

Levée de la grève des médecins

Enfin la fumée blanche est sortie des négociations entre le gouvernement et le banc syndical des médecins.

C'est tard dans la soirée du 3 août que la partie gouvernementale et les syndicats des médecins dont le Synamed, Symeco et Sylimed ont procédé à la signature d'un protocole d'accord à l'immeuble intelligent. C'est le vice-Premier ministre, ministre de la Fonction publique, Jean-Pierre Lihau, le ministre d'Etat, ministre du Budget, Aimé Boji ainsi que le ministre de la Santé publique, Hygiène et Prévention, Dr Jean-Jacques Mbungani, qui se sont retrouvés autour de la table avec les principaux syndicats des médecins du pays, à savoir Synamed, Symeco et Sylimed pour marquer officiellement cet accord qui met désormais fin à la grève dans les hôpitaux publics à travers le pays.

Avec cette signature, les blouses blanches s'engagent à reprendre le travail dans les différents hôpitaux de l'Etat. « (...) Nous sommes tombés d'accord sur plusieurs points tels qu'ont été énumérés dans notre cahier des charges présenté au gouvernement. Il y a eu des avancées et compromis par rapport à nos revendications qui ont rencontré la volonté des autorités. Ces dernières ont accepté de répondre à l'immédiat à certaines questions, notamment sur l'augmentation de



L'entrée de l'hôpital Ngaliema DR

la prime des médecins, mais d'autres préoccupations trouveront progressivement des réponses pour nous satisfaire. Nous faisons confiance au gouvernement, mais nous allons aussi veiller afin que les points restants soient vidés et appliqués conformément à l'accord. Donc, dans l'ensemble, l'essentiel est fait. Nous venons d'atterrir dans la douceur après plus d'un mois des discussions avec le gouvernement », a déclaré Juvenal Muanda, secrétaire général du Symeco.

Conformément à la vision du chef de l'Etat, Félix Tshisekedi, la couverture sanitaire uni-

verselle constitue le crédo du gouvernement Sama Lukonde qui ne ménage aucun effort pour trouver des solutions durables à la crise des médecins publics. Cet accord signé entre le syndicat et les trois ministres sectoriels vient de désamorcer la grève pour l'intérêt général de la population. « Ce mercredi 4 août à 7 h 30 minutes, tous les médecins doivent aller dans leurs lieux de travail que sont les hôpitaux, car les médecins n'attendaient que ce protocole d'accord soit signé pour mettre fin à leur revendication sur toutes l'étendue de la République. Donc, l'heure est au travail pour

tous les médecins », a soutenu le Dr Mankoy, secrétaire général du Synamed.

Il sied de noter que cet accord historique constitue un engagement ferme pour le gouvernement qui a manifesté sa bonne volonté de répondre positivement aux revendications d'ordre administratif et pécuniaire des médecins, notamment sur les points suivants : l'amélioration de la prime qui prendra effet à partir de la paie du mois de juillet sous forme de complément ; l'Alignement de mille six cents médecins à la prime de risque professionnel au T3 (juillet-août-septembre 2021).

Blandine Lusimana

KINSHASA

Kabamba déplore la destruction des poubelles sur le boulevard du 30 Juin

La commissaire générale chargée de l'Environnement en appelle à la population kinoise pour interioriser la vision du gouvernement provincial, particulièrement dans le domaine de l'assainissement, avec le programme « Kin Bopeto ».

La commissaire générale chargée de l'Environnement de la ville-province de Kinshasa, Laetitia Bena Kabamba, décrit des actes de vandalisme sur des poubelles placées le long du boulevard du 30 Juin, dans la commune de la Gombe. Elle a saisi cette occasion pour sensibiliser à la vision du gouvernement provincial, particulièrement dans le domaine de l'assainissement, avec le programme « Kin Bopeto ».

Pour Laetitia Bena Kabamba, Kinshasa Bopeto est une affaire de tous qui implique ainsi un changement de mentalités. Selon la commissaire générale chargée de l'Environnement, tout le monde a la responsabilité face à la gestion de ces poubelles implantées tant sur le boulevard du 30 juin que sur les autres artères et places de la capitale congolaise. « Ces poubelles ont une clé, elles ne peuvent être ouvertes que par les personnes commises à leur évacuation », a-t-elle dit. Et de regretter que des per-

sonnes mal intentionnées forcent les ouvertures afin de déposer des tas de déchets qui jonchent les alentours de ces poubelles. « Une façon de faire mauvaise presse aux efforts fournis par l'Hôtel de ville de Kinshasa », a-t-elle signifié.

La commissaire générale Bena Kabamba a, par ailleurs, rassuré que le gouverneur Ngabila, à travers son département ainsi que la coordination Kinshasa Bopeto, travaille pour la sensibilisation à la gestion et l'utilité des poubelles publiques. Elle a indiqué que des bourgmestres et chefs de quartiers sont également impliqués en vue de l'appropriation de cette vision du gouverneur Gentiny Ngabila Mbaka.

Il est, en effet, rappelé que, sur instruction du gouverneur de la ville de Kinshasa, dans le cadre du programme Kinshasa Bopeto, les grandes artères de la commune de la Gombe ont été dotées de nouvelles poubelles publiques, en vue



de permettre aux passants d'y jeter leurs déchets, dans le souci de garder propre cette municipalité. A ce jour, un constat amer se fait sur les artères où ces poubelles ont été placées. Sur le boulevard du 30 Juin, par exemple, des inciviques ont vandalisé ces poubelles sous prétexte qu'elles sont rarement vidées quand elles se remplissent. Cet acte peu recommandable, souligne des sources proches de l'Hôtel de ville, a occasionné l'exposition des ordures sur les trottoirs du boulevard, soumettant ainsi les passagers aux mauvaises odeurs. Toutefois, Le ministère provincial de l'Environnement, rappelle-t-on, a mis sur pied une brigade d'assainissement dénommée Unité spéciale pour la protection de l'environnement. Cette brigade est composée des officiers de police judiciaire avec mission de verbaliser et de sévir contre toute personne en flagrant délit contre l'environnement.

L.D.

COOPÉRATION

La RDC et les États-Unis font front commun contre les antivaleurs

En visite en RDC, du 28 juillet au 2 août, le sous-secrétaire d'État adjoint du Bureau des affaires internationales de stupéfiants et de répression (INL), Tobin Bradley, a appuyé le partenariat conclu dans cette perspective entre les deux nations.

Les deux hommes politiques ont conféré sur les possibilités de coopération dans la perspective de « combattre la corruption, renforcer la sécurité civile et lutter contre le trafic des espèces sauvages et l'exploitation illégale des ressources naturelles », a indiqué un communiqué de l'ambassade des États-Unis envoyé au Courrier de Kinshasa. Puis, le sous-secrétaire d'État adjoint Bradley a pris langue avec le coordinateur de l'Agence de prévention et de lutte contre la corruption, l'inspecteur-général des finances et le secrétaire exécutif de la Cellule de renseignement financier dans le but d'accélérer les efforts menés pour traduire les corrompus en justice. Le diplomate américain les a renseignés sur la possibilité qu'à l'assistance de l'INL de « renforcer les capacités de leurs institutions à enquêter sur les allégations d'abus de droits de l'homme et à tenir les corrupteurs pour responsables ». Mais aussi « la nécessité de protéger les lanceurs d'alerte et les journalistes qui dénoncent les activités criminelles ».

En outre, Bradley a réitéré, au vice-ministre de l'Intérieur, Jean-Claude Molipo, et à la Police nationale congolaise, l'engagement de son pays à soutenir la réforme de la police. Quitte à mettre aussi en place un programme supplémentaire pour améliorer la responsabilité de la police. Par ailleurs, il a été mis au parfum du programme de réformes du



Tobin Bradley s'entretenant avec les gardes du Parc de la Virunga (DR)

vice-Premier ministre Bazaïba par le ministre de l'Environnement. Lequel vise à veiller au mieux à la protection des espaces naturels et des espèces sauvages de la RDC « en faveur du peuple congolais et du monde », a-t-on précisé. Dans l'idée que « l'élimination des activités économiques illicites contribuera à promouvoir la paix et la sécurité dans l'est de la RDC ».

Bradley s'est rendu au Nord-Kivu où il a eu un entretien avec le vice-gouverneur général Romy

Ekuka et des juristes spécialisés dans l'environnement. En visité au Parc national de la Virunga, il a observé les programmes financés par l'INL et la manière dont est menée la lutte contre le trafic des minéraux et des espèces sauvages alimentant les crimes et l'instabilité de la contrée. Il y a rencontré les tout premiers gardes de parc formés comme pilote à qui l'appui de l'INL servira à renforcer « la surveillance et la détection des activités illégales sur toute l'étendue du parc », quitte à contri-

buer à « la lutte contre le trafic des espèces sauvages ». Le diplomate américain a pris part à la signature du transfert d'un nouveau poste de police minier pour Walikale financé par l'INL. Il est convenu dès lors avec la Police nationale congolaise de la lutte de vingt-huit policiers nouvellement formés à mener conjointement avec des leaders des communautés locales « contre le trafic des minerais et pour prévenir le travail des enfants ». Au diplomate américain d'expliquer à cet

effet : « Nous avons créé ce partenariat et nous continuerons de fournir cette aide au Nord et au Sud-Kivu parce que la lutte contre le trafic des minerais et des espèces sauvages contribue à un environnement sécuritaire plus stable pour les citoyens de la RDC, condition essentielle pour la prospérité du pays ».

S'exprimant à propos de sa visite, le sous-secrétaire d'État adjoint Bradley a affirmé : « De la part du président Tshisekedi aux responsables de la police qui veulent le changement, j'ai entendu une reconnaissance de la corruption et la détermination ferme de lutter contre ce que le président Tshisekedi a qualifié à juste titre de 'gangrène omniprésente ». Puis, il renchérit : « L'INL espère accroître notre collaboration pour permettre à la RDC de produire des résultats en faveur du peuple congolais, de réaliser son véritable potentiel économique et de devenir un contributeur net à la paix et la sécurité régionales ».

Soulignons que le Bureau de l'INL fait partie du Département d'État américain et lutte contre le crime. Pour ce faire, il s'emploie à aider « les gouvernements étrangers à bâtir des institutions de maintien de l'ordre efficaces qui luttent contre la criminalité transnationale, combattent la corruption et renforcent des institutions publiques transparentes et responsables ».

Nioni Masela

SANTÉ

Le non-respect de l'allaitement maternel cause la mortalité infantile

Chaque année en RDC, vingt-sept mille enfants de moins de 2 ans meurent à la suite du non-respect de l'allaitement maternel exclusif.

La révélation a été faite par la cheffe du service de prévention de la malnutrition du Programme national de nutrition (Pronanut), le Dr Irène Mushiya. C'était le 3 août au cours d'un briefing organisé à l'intention des professionnels des médias membres du Réseau des journalistes amis de l'enfant (RJAE) à Kinshasa, dans le cadre de la Semaine mondiale de l'allaitement maternel (Smam) prévue du 10 au 17 août. Pour cette année, le thème retenu pour la Smam est « L'allaitement maternel, une responsabilité partagée » tandis que le thème sous-régional pour l'Afrique est « Plus fort avec le lait maternel uniquement ».

A en croire le Dr Mushiya, le non-respect de l'allaitement maternel augmente le taux de mortalité infantile en RDC mais

cette situation peut être renversée en recourant aux bonnes pratiques de l'allaitement maternel, c'est-à-dire mettre directement au sein le bébé quelques instants après l'accouchement, l'allaiter exclusivement au sein jusqu'à l'âge de six mois. Ce qui revient à dire qu'avant six mois, aucun autre aliment ne peut être donné au nourrisson même pas l'eau. « Dès sa naissance jusqu'à six mois, l'enfant doit être allaité exclusivement au sein maternel », a-t-elle insisté dans son intervention axée sur la situation nutritionnelle en RDC avec focus sur l'allaitement maternel.

Augmentation du taux d'allaitement exclusif

La RDC a enregistré une légère augmentation du taux d'allaitement exclusif au sein, cela grâce aux différentes campagnes de

sensibilisation menées par le Pronanut grâce à l'appui de ses partenaires dont l'Unicef. A en croire le Dr Mushiya, le taux d'allaitement maternel exclusif en RDC a connu une légère évolution allant de 37% en 2010, 48% en 2014 et 54% entre 2017-2018. L'objectif, a-t-elle fait savoir, est d'atteindre 80% d'ici 2025.

Parlant des avantages de la pratique de l'allaitement maternel exclusif, Dr Mushiya a souligné que l'allaitement maternel offre un bon départ dans la vie pour chaque enfant, il renforce le système immunitaire de l'enfant contre les maladies, il contribue à la croissance physique et intellectuelle de l'enfant. Chez la mère, il réduit le risque de cancer des ovaires et du sein.

Pour sa part, Mme Césarine Kuwa du Pronanut qui s'est

appesantie sur le Code congolais de commercialisation des substituts du lait maternel (SLM) a indiqué que ce code tire son soubassement du Code international de commercialisation des SLM de 1981 qui protège les nourrissons et les jeunes enfants contre la commercialisation inappropriée des substituts du lait maternel, des biberons et des tétines. « L'arrêté du ministre de la Santé du 28 mars 2006 portant Code congolais de commercialisation des SLM interdit la promotion, la publicité dans les médias, les réseaux sociaux et autres, le don et la vente des SLM, des autres produits lactés, des aliments de complément, des boissons présentées comme appropriées pour remplacer partiellement ou totalement le lait maternel chez les nourrissons avant l'âge de

six mois », a-t-elle révélé. Et d'ajouter que le Code congolais de commercialisation des SLM encourage les professionnels de santé à protéger, à promouvoir et à soutenir l'allaitement maternel exclusif. Il interdit aux professionnels de santé d'accepter les avantages en espèces ou en nature, des cadeaux, des équipements ou services offerts par les fabricants, distributeurs ou entreprises qui commercialisent les SLM ou d'autres aliments destinés aux nourrissons et aux jeunes enfants, a-t-elle dit. Bien avant, le directeur du Pronanut, le Dr Bruno Bindamba Senge a souligné que l'allaitement maternel est une responsabilité partagée, c'est-à-dire que chaque personne au sein de la communauté a la responsabilité d'accompagner la femme dans cette pratique.

Blandine Lusimana

POLICE

Le colonel Jean Pierre Okiba officiellement installé dans ses fonctions



Le nouveau commandant des forces de police des départements du Kouilou et de Pointe-Noire, le colonel de police Jean Pierre Okiba, a été officiellement installé dans ses nouvelles fonctions le 4 août dans la ville côtière en présence du commandant des forces de police, le général de police Jean François Ndengué accompagné des autorités civiles et militaires des deux départements.

Dégageant ses impressions à la presse, le nouveau commandant des forces de police des départements du Kouilou et de Pointe-Noire a indiqué que dans la carrière d'un soldat, être élevé à de hautes fonctions représente le couronnement de l'ensemble des efforts fournis par ce dernier plus la reconnaissance du haut commandement.

«La priorité est de faire en sorte que les habitants des deux départements vivent dans la paix et la tranquillité, que ces derniers aient la liberté de circuler librement sans aucune inquiétude. La tâche est certes lourde, mais je suis un habitué après avoir été aux commandes dans d'autres départements, je sais compter sur la population et les collaborateurs pour vaincre les éventuels obstacles », a déclaré le colonel Jean Pierre Okiba.

S.I.

ENERGIE ET HYDRAULIQUE

Honoré Sayi visite les structures de Pointe-Noire et du Kouilou

Le ministre de l'Energie et de l'Hydraulique, Honoré Sayi, a fait une descente du 27 au 31 juillet dans quelques structures chargées de la production de l'eau et de l'électricité des départements de la ville océane et du Kouilou. Il était accompagné de Jean Bruno Danga Adou, directeur général d'Energie électrique du Congo (E2C) et des responsables de La Congolaise des eaux (LCDE)

Au cours de son séjour à Pointe-Noire, le ministre est allé voir le système d'adduction d'eau potable du district de Tchamba-Nzassi ; la centrale électrique de Djéno ; la centrale thermique à gaz de Côte-Matève ; le poste très haute tension électrique dans le sixième arrondissement Ngoyo ; les postes très haute tension des quartiers Mongo-Kamba 1 et 2 dans le quatrième arrondissement Loandjili ; les équipements et sites du projet d'alimentation en eau potable de la ville de Pointe-Noire. Au Kouilou, le ministre a visité les installations du poste très haute tension de Mbondji.

Ensuite, le ministre a eu quelques entretiens avec les autorités municipales et les responsables de quelques sociétés, notamment les cadres des sociétés E2C, LCDE, CEC, AKSA, Total E&P et d'Eni Congo. Appréciant ainsi le travail effectué par l'ensemble du personnel de la société E2C, le ministre a signifié que, malgré quelques difficultés rencontrées par cette structure, l'on pouvait compter sur celle-ci en vue de la fourniture d'une électricité pérenne et de qualité. «Nous étions dans quelques entrepôts en vue de constater l'arrivée des



Honoré Sayi visitant les installations à Pointe-Noire

nouveaux câbles et des nouveaux transformateurs. Quelques quartiers de la ville qui connaissaient autrefois quelques délestages assez élevés bénéficieront désormais d'un allègement de délestage avant l'arrivée d'un autre lot de matériel. Cela permettra de mettre petit à petit fin aux délestages avant l'orée de l'année 2022 », a-t-il déclaré.

Pour sa part, le directeur général de la société E2C a lancé un appel

aux industriels pour s'installer aux alentours de la centrale très haute tension de Mbondji qui dispose d'une grande capacité d'électricité. «Dans les quartiers de Pointe-Noire, nous avons commandé beaucoup de matériels en vue de renforcer les réseaux de distribution à travers les quartiers, densifier ces réseaux pour permettre de faire les reprises de charge », a-t-il indiqué.

Séverin Ibara

ADIAC

Toute l'actualité
Du Bassin du Congo
EN VIDÉO

www.adiac.tv



AGENCE D'INFORMATION
D'AFRIQUE CENTRALE

LES DÉPÊCHES
DE BRAZZAVILLE

LE COURRIER
DE KINSHASA

☎ +336 11 40 40 56

✉ info@adiac.tv

📍 Bv. boulevard Denis-Sauvage-N'Goussé
Brazzaville - République du Congo



LIVRE-JEUNESSE

Ange-Edith Madzou présente « Yombé le balafré »

Livre-jeunesse de vingt-cinq pages autoédité par Ange-Edith Madzou, « Yombé le balafré » a été présenté et dédié par son auteur le 3 août à Brazzaville. Le recueil est une invite au respect de la différence et à l'estime de soi.

C'est devant un public hétérogène et essentiellement jeune qu'Ange-Edith Madzou a échangé autour de sa toute première publication, dans laquelle la jeune autrice de 28 ans aborde la question de l'apparence physique, devenue aujourd'hui un véritable malaise sociétal. « Yombé le balafré », c'est l'histoire d'un jeune garçon recouvert de petites entailles sur tout son corps sous forme de cicatrices. Dans son village, c'était une coutume et chaque balafre qu'il portait était rattachée à une bonne action posée représentant la sagesse, la force, le courage... Yombé en est fier et assume totalement sa différence.

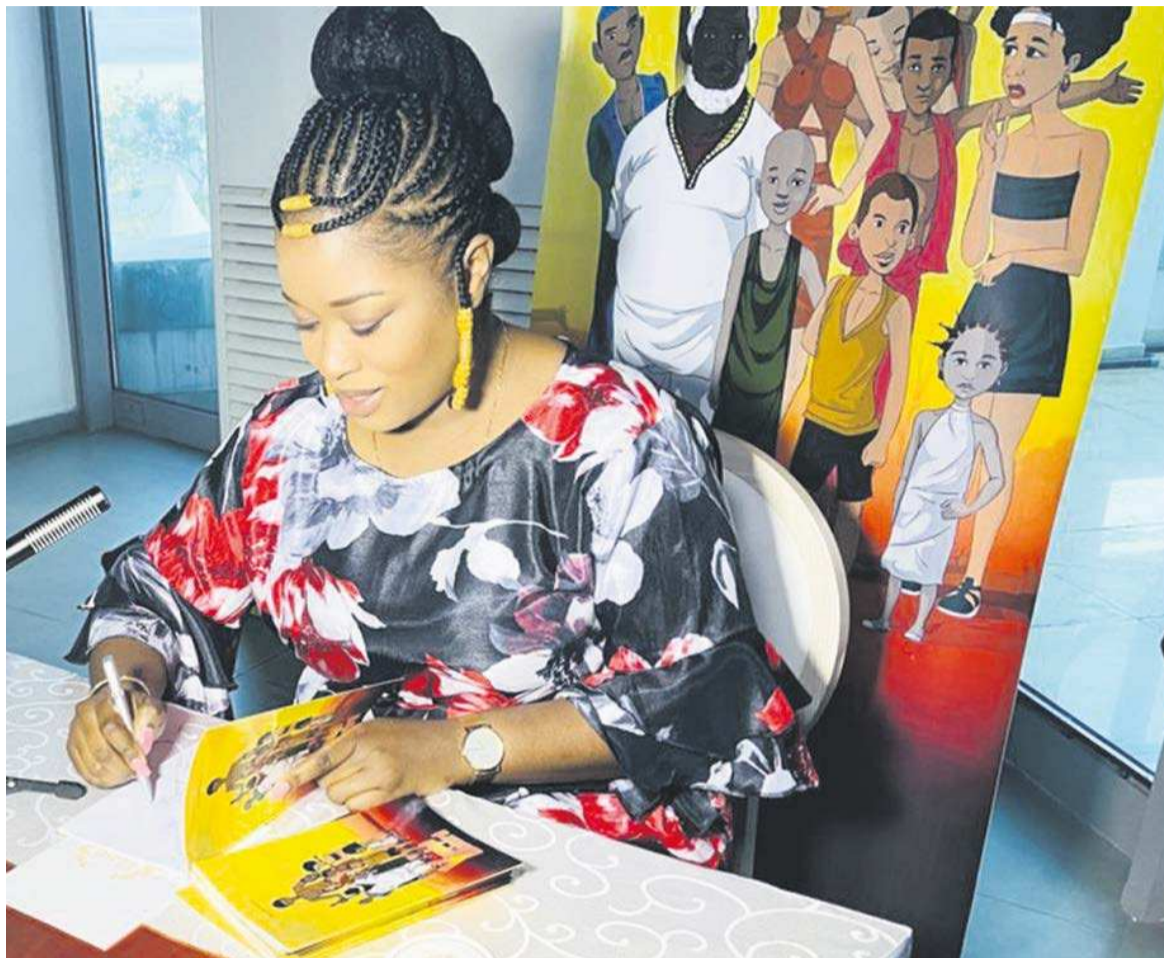
Illustré par le Congolais Suly Van, l'ouvrage s'articule autour d'une seule histoire disloquée en quatre épisodes, chacun rattaché à un thème précis. Le premier intitulé « Le voyage » montre que la vie est une aventure et qu'un jour où l'autre on peut être amené à changer d'environnement et à rencontrer des personnes qui ne nous acceptent pas tel que nous sommes. Quoiqu'il advienne, il faut continuer à s'aimer, s'affirmer et se faire respecter.

« La mauvaise vipère » et « Le scorpion très mal poli » sont respectivement deuxième et troisième chapitres passés au peigne fin par Ange-Edith Madzou. A la

manière d'un conte, l'autrice appelle au respect dans ces deux chapitres. En effet, malgré les discours moqueurs de Kanio la vipère et de Sipa le scorpion, Yombé ne s'est point laissé affecter par leur méchanceté et est resté respectueux en leur rappelant que dans la société chacun a ses particularités et goûts qui doivent être acceptés.

En ce qui concerne la dernière partie de l'ouvrage « Les jeunes gens moqueurs », l'écrivaine congolaise en herbe a appelé son lectorat à la maîtrise de soi comme l'a démontré Yombé quand il se sentit épuisé par l'égoïsme de la société. « *Je sais que je suis différent de vous, comme nous sommes différents des scorpions qui eux-mêmes sont différents des vipères. Le monde est fait de différences et c'est ce qui fait sa richesse et sa beauté. C'est pourquoi je serai toujours fier de porter mes balafres. Que cela vous plaise ou non, nous devons l'accepter et surtout le respecter* », clame Yombé dans le livre.

Pour Ange-Edith Madzou, les balafres ne sont qu'un symbolisme. « *Je souhaite que ce livre parle à tous les enfants du monde et à chaque adulte qui le lira car qu'importe nos différences, nous devons en être fiers et les*



Ange-Edith Madzou dédicant quelques exemplaires du livre « Yombé le balafré » Adiac

assumer », a-t-elle proclamé. Ainsi, durant la cérémonie de présentation-dédicace de ce livre, le public a salué le choix du thème qui recèle un message fort, tant pour les petits que pour les grands. Une appréciation traduite

par de nombreux achats ayant permis à l'écrivaine congolaise de dédicacer plusieurs exemplaires du livre qui étaient mis en vente pour la circonstance.

A cheval entre le Congo, son pays natal, et la France, son pays

d'adoption, Ange-Edith Madzou est mère de deux filles. « Yombé le balafré » marque probablement le début d'une carrière prometteuse pour cette passionnée de littérature jeunesse et d'arts.

Merveille Atipo

AS VEGAS

Daniel Duroir termine la première phase de sa mission

Le technicien français a tiré les premiers enseignements au terme de sa mission de deux semaines à Brazzaville pour superviser l'AS Vegas, le club de la Ligue 2 congolaise.

Daniel Duroir a salué l'envie et la qualité des joueurs et joueuses tout en rappelant qu'il était encore très tôt pour lui d'établir la liste de ceux qui pourront se rendre sur le vieux continent ou la France pour y débiter une carrière professionnelle. « *Il y a des joueurs qui ont de qualités. Assurer que beaucoup de joueurs ou de joueuses peuvent aller en Europe et en France, pour l'instant, il faut que je réfléchisse. Il faut que j'analyse un peu tout ce que j'ai vu. Il y a aussi de bons footballeurs et bonnes footballeuses en France. Il faut bien se préparer par rapport à ce qu'on a déjà* », a-t-il fait savoir.

L'AS Vegas, a-t-il reconnu, est un club ambitieux. C'est à ce juste titre que l'ancien technicien de l'AJ Auxerre a bouclé la première phase de sa mission, en assistant le 3 août dans les tribunes du terrain annexe du Complexe



sportif La Concorde à Kintélé à la rencontre de la 11e journée du championnat national de ligue 2. L'AS Vegas s'est imposée face à la formation du BNG (2-1).

Daniel Duroir en a profité pour proposer une meilleure recette qui fera progresser cette formation. « *Sur le plan collectif, il y a beaucoup à faire. Ce sont des garçons qui jouent beaucoup tout seuls. Cela va être le rôle de Gilbert (Segura), le directeur*

technique avec ses entraîneurs pour les faire travailler sur le plan collectif. Je pense qu'il faut faire beaucoup d'efforts là-dessus pour pouvoir progresser », a-t-il insisté.

Sa mission à Brazzaville ne consistait pas seulement à superviser l'équipe masculine, mais aussi les féminines de l'AS Vegas. Il a salué le projet et la démarche de Doless Oviebo, le président de l'AS Vegas qui consistent

à mettre en lumière les jeunes filles congolaises, en vue de faire d'elles les futures Diables rouges. Six mois ont suffi pour que plus de trois d'entre elles puissent taper dans l'œil de la sélectionneuse de l'équipe nationale.

« *C'est un projet intéressant, parce que le président ne veut intégrer que des Congolaises. Elles sont jeunes, mais sur la qualité il y a quelques joueuses intéressantes. Cela fait six*

mois qu'elles travaillent ensemble et quand on sait qu'il y a trois qui sont déjà en sélection sans doute une 4e qui a été vue le 2 août c'est bien. Cela doit encourager le président à continuer », a-t-il commenté.

Cet éducateur à la retraite, depuis le 1er juillet 2018 et doté d'une expérience d'une trentaine d'année au sein de l'AJ Auxerre, était venu à Brazzaville le 17 juillet pour appuyer Oviebo football académie dont son ami Gilbert Segura en est le directeur technique dans la mission consistant à superviser les joueurs de l'As Vegas et de l'OFA pour un placement dans des clubs à l'étranger. Il a regagné son pays le 3 août, dans le but d'analyser tout ce qu'il a du positif avec ses collègues avec lesquels il travaille, en vue de donner plus d'ampleur à de nouvelles opportunités qu'ils veulent mettre en place.

James Golden Eloué